

# La politique informatique

Responsable du DSI : Stéphane Rey

Les trois pôles du DSI

- Exploitation et maintenance
- Spécifications et développement
- Maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de sa réorganisation, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur s'est dotée d'un Département des systèmes d'information (DSI). Ce département d'une quinzaine d'ingénieurs et techniciens regroupe l'ensemble des informaticiens auparavant dispersés dans les différents services de l'ABES. Ce regroupement va permettre de constituer et d'organiser des équipes cohérentes dans les divers domaines de l'informatique.

## La politique informatique

Une des premières étapes de la mise en place de ce département est la définition de la politique informatique de l'ABES. La définition de cette politique constitue d'ailleurs une des actions du projet d'établissement.

Un travail important réalisé fin 2007 avait permis d'en jeter les bases. Avec la mise en place de la nouvelle organisation et donc des nouvelles équipes, quelques ajustements ont été jugés nécessaires au travail déjà effectué. Ces ajustements sont actuellement en cours de finalisation et la mise en place de la politique est prévue pour la fin de l'année.

Cette politique fixe un certain nombre d'objectifs. Chacun d'eux est accompagné des principes généraux de réalisation et d'actions concrètes à exécuter. Des indicateurs permettront de mesurer le suivi qualitatif de ces objectifs.

Tous les objectifs définis ont pour but d'accroître l'efficacité de nos procédures selon les trois axes suivants :

- la sécurité du système d'information ;
- l'exploitation des serveurs et des applications ;
- le cycle de vie des applications et des projets.

Cela passera par une modernisation de notre parc informatique, avec en ligne de mire une meilleure cohérence de nos architectures (inutile par exemple d'avoir une machine par application) : le partage de ressources matérielles et logicielles entre plusieurs applications permet une administration simplifiée, donc un gain de temps, et surtout permet de mettre en place à moindre coût des solutions performantes, évolutives et à haute disponibilité.

La sécurité des systèmes et les sauvegardes vont également être entièrement revues.

Par ailleurs, des procédures internes sont

en cours de définition et des outils de suivi seront mis en place afin d'assurer des interventions rapides et une évolution constante des applications en production.

Enfin, le Département des systèmes d'information a pour vocation d'intervenir sur tous les projets de l'ABES, à la fois sur la partie développement lorsque le projet est réalisé en interne, mais surtout sur la conception informatique. La politique informatique prend en compte cet aspect capital et définit des normes à respecter pour ces étapes.

## Le système d'informatique interne

Si l'ABES a pour mission principale d'offrir des services aux bibliothèques de l'enseignement supérieur, ses propres besoins d'informatisation n'ont pas été oubliés pour autant.

Pendant longtemps, les projets d'envergure nationale (le *Catalogue Sudoc* puis le *Portail*) ont mobilisé la grande majorité des ressources informatiques de l'ABES et ceci souvent au détriment de son informatique locale et de l'informatisation de ses services.

Depuis quelques années un effort a été fait dans ce domaine (mise en place d'un intranet...). Dans les années à venir, cet effort va être accentué afin d'aller vers la constitution d'un système d'information complet. Le but est double : rendre plus simple et plus efficace le travail des agents de l'ABES, mais également automatiser un certain nombre de tâches qui actuellement sont réalisées manuellement. Ces tâches sont très souvent extrêmement consommatrice de temps ; le temps ainsi économisé pourra être affecté à des tâches d'amélioration des applications et à des tâches de prospective, avec pour objectif d'assurer un service toujours plus étendu en terme de fonctionnalités et en terme de qualité.

## La veille technologique

L'accent est également mis sur la veille informatique. Bien entendu, chacun à l'ABES se doit d'assurer une veille dans son domaine de compétence, mais le Département des systèmes d'information entend organiser une veille performante,

en collaboration avec les autres départements de l'ABES. Cette veille passe par la participation à des séminaires techniques, à des groupes de travail nationaux ou internationaux et, bien entendu, par des expérimentations très pointues.

Comme cela a déjà été le cas, de nombreuses expérimentations jugées concluantes ont ensuite été utilisées pour des applications en production et nous espérons que cela sera de plus en plus vrai dans le futur.

Comme vous le voyez, les idées ne manquent pas pour faire avancer l'ABES. Tout cela dans le but d'accroître son efficacité et de proposer des services de qualité plus nombreux à nos utilisateurs ; c'est-à-dire à vous.

Stéphane Rey  
 [rey@abes.fr](mailto:rey@abes.fr)



Salle machine des serveurs du Sudoc, Calames et Star  
 Ces serveurs sont hébergés au Centre informatique national de l'enseignement supérieur (CINES) situé à Montpellier.